

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2019/n°27/7.1/06-06/9

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	25

Date de la convocation : 27-05-2019
Date de l'affichage : 29-05-2019

SEANCE DU 6 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le SIX JUIN à 17 h 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Jean Claude BASCHIOU, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Olivier BERTRAND, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

S.ROUS à J. SOLEYROL A. BAILLIEU à G. TRAUJLET

Absents : C. BERTINI, G. BER, A. JACINTO, Fabrice LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : V. BONVICINI

OBJET :

**BUDGET ANNEXE CINEMA 2019
DM n° 1**

Rapporteur : JC CAMPOS

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises dans le tableau ci-dessous :

	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	1 000 €		RECETTES de FONCTIONNEMENT	1 000 €
6182	Documentation générale et technique	100 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 000 €
6262	Frais de télécommunications	500 €			
6353	Impôts indirects	300 €			
637	Autres impôts, taxes	100 €			
	DEPENSES d'INVESTISSEMENT	- €		RECETTES d'INVESTISSEMENT	0.00 €
	DEPENSES NON AFFECTEES	0 €		RECETTES NON AFFECTEES	0.00 €
			001	Résultat investissement reporté	2 054€
			1068	Fonctionnement capitalisé	26 080 €
			1641	Emprunts en euros	-28 134 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après en avoir débattu et à la majorité :

Pour : 22. Contre : 3 : C. Bonato, R. Bouteiller, A. Bonnet

- adopte les propositions.



Le Maire,
Pierre Maumejean